

ABONNEMENTS

Canada (UN AN).... \$2.00
 États-Unis (UN AN)... \$2.25
 Prix spécial pour les étudiants, les instituteurs, les institutrices et les membres de l'A. C. J. :
 Canada (UN AN).... \$1.00
 États-Unis (UN AN)... \$1.25
 Branger (Union postale).
 UN AN..... f. 13.50

LA VÉRITÉ

LE JOURNAL HEBDOMADAIRE

Fondée par J.-P. Tardivel, le 14 juillet 1881

"VERITAS LIBERABIT VOS — LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES"

AVIS

TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE L'ANCIENNE ADRESSE

Bureaux :

Chemin Sainte-Foy
 près Québec.

TELEPHONE : 1750

PAUL TARDIVEL, Directeur-Gérant

SOMMAIRE

Le Talmud en justice.....L. HACAULT
 La guerre en Europe.....Jules ROMAIN
 Le scandale Caillaux—La Loge en liesse.
 L'assassinat de l'archiduc d'Autriche prêté par un haut F. M.....LUMEN
 Les trois initiatives de M. Raynaud...J. B.
 La persécution religieuse au Mexique — La Custodie de Terre Sainte.
 Les Hindous sont en fuite.....CANADIEN
 Persécuteurs contre persécuteurs.....JUSTIN
 Les jardins scolaires dans notre province.....
 ...Jean SEIGNE
 L'invasion française dans Ontario — Le Scoutisme et la Maçonnerie.
 Sommes-nous un peuple arriéré? — Cette "école laïque" — La justice radicale en France—Quelques statistiques intéressantes—Alcoolisme en Finlande—Statistiques navrantes en France—Echos du 14 juillet—Mortalité infantile, mortalité alcoolique—L'infamie Caillaux — Le pain changé en alcool—M. Bazire vs M. l'abbé Barbier.

Le Talmud en Justice

M. L. Hacault dans la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* publie un article très documenté sur le Talmud.

Voici la dernière partie de ce travail :

LE SERMENT EN JUSTICE. — Cette comparaison terminée, rappelons la réserve faite au début de ces notes sur la valeur du serment prêté en justice devant des *goim* par le Juif talmudiste; ceci sans vouloir préjuger la valeur du témoignage donné par le rabbin, déposant en Cour à Québec. Sur ce point, Rohling-De Lamarque ont plus de trois pages (46-50) avec textes talmudiques à l'appui. Il en résulterait que, "d'après des rabbins du Talmud", on ne saurait avoir grande confiance dans le serment d'un Juif talmudiste, aux prises avec un *goi*. Qui pourrait, en effet, signifier un serment en faveur d'un "animal", comme le *goi*? Si, disent les auteurs du *Juif talmudiste*, on oblige un Juif talmudiste à prêter serment pour ou contre un chrétien, on le force à un acte insensé que, de lui-même, il ne ferait pas. On l'oblige à prononcer une parole qu'il peut regarder comme pure formalité vaine et qui n'engagerait nullement sa conscience. Et les auteurs citent des faits. Des rabbins, au point de vue *goi*, se seraient parjurés sans scrupule, grâce à diverses restrictions mentales, indiquées par le Talmud. Les auteurs du *Juif talmudiste* affirment que, selon les principes du Talmud, le Juif forcé au serment, quand il s'agit d'un procès devant une Cour de *goim*, ne se croit pas obligé de dire la vérité. Même le serment *more Judaico* talmudique, avec de terribles imprécations en usage dans la Synagogue, serait de peu de valeur. Enfin, "quand un Juif ne veut plus tenir un serment, il pourrait, selon le

Talmud, aller trouver un rabbin ou trois Juifs ordinaires pour demander à être relevé du serment". Comme Basnage ne dit rien sur ce point, il vaut mieux ne pas insister.

Une dernière observation :

S'il existe de nos jours des éditions du Talmud absolument expurgées de tous les textes cités par Rohling-De Lamarque (on en a produit une en anglais, édition de New-York, devant la Cour de Québec) ne comprenant ni pages blanches, ni pages marquées d'un cercle ou d'un signe quelconque, — et cette expurgation serait de nature à réduire le nombre des volumes, — n'existerait-il pas *ad usum rabbinorum* — non accessibles au profane *goi*, ni même au *vulgum pecus* juif, — des éditions secrètes non expurgées, non "blanchies", reproduisant l'intégralité des anciennes éditions, mises à l'abri ou disparues de la circulation.

LA QUESTION DE COMPÉTENCE JUDICIAIRE. — Cette dernière observation m'amène à examiner la compétence même d'une Cour de justice, civile ou criminelle, sur le fond de la question telle qu'elle a été soulevée à Québec par les Juifs. En niant l'authenticité des textes extraits, par Plamondon, du *Juif talmudiste*, on a indirectement porté une accusation de faux en écriture talmudique contre les deux docteurs en théologie, auteurs de cet ouvrage. Mais on a négligé de prouver l'accusation. Une simple dénégation ne pourrait suffire. Pour faire cette preuve, à suffisance de droit, il faudrait :

1o. Soumettre en Cour toutes les éditions citées par Rohling et De Lamarque, celle de Vienne (complète, disent-ils), celles d'Amsterdam (1644), de Sulzbach (1769), de Varsovie (1863) et de Prague (1839), toutes mutilées, selon eux; il faudrait, peut-être même, citer celles que Basnage indique en notes avec textes hébraïques, dans son *Histoire des Juifs*, les éditions antérieures et postérieures au synode historique des Juifs polonais de 1691.

2o. Un jury exclusivement composé de savants hébraïques orientalistes, connaissant les langues chaldaïque, syriaque ou talmudo-hébraïque, dans lesquelles le Talmud a été successivement composé, pendant près de 600 ans; — connaissant, en outre, le latin dans lequel des fragments considérables du Talmud ont été traduits et que Basnage cite également en notes.

3o. Une Commission spéciale, impartiale, d'experts hébraïques et d'orientalistes.

4o. Une Cour composée également d'hébraïques, à même de juger, en connaissance de cause, le rapport des experts

Je ne dis rien des avocats...

Qui ne voit que ce serait absolument impossible à réaliser!

Je conclus que la question d'authenticité ne saurait rentrer dans la compétence d'une Cour de justice. Elle doit rester uniquement de la compétence des savants *goim* ou Juifs.

Aussi le juge de Québec a-t-il dû se borner à examiner la question de recevabilité de l'action en dommages, qu'il a résolue négativement.

L. HACAULT
 Docteur en droit.

Le Congrès Eucharistique De Lourdes

Le Congrès de Lourdes a été le grand triomphe du Dieu eucharistique.

Toutes les nations étaient représentées à Lourdes.

La foule immense a acclamé Dieu et sa sainte Mère.

Les travaux du Congrès ont été très importants.

Notre pays a été dignement représenté au Congrès.

Nous donnerons la semaine prochaine un résumé des travaux et des fêtes de Lourdes.

La Guerre en Europe

Comme conséquence du crime de Sarajevo, commis par les Loges, la guerre vient d'être déclarée entre l'Autriche et la Serbie.

Aux dernières nouvelles l'Autriche a déjà envahi le territoire ennemi et les premiers coups de feu ont été échangés entre les deux armées.

A la suite de cette déclaration de guerre toute l'Europe est en feu.

Il est question d'une grande guerre européenne qui verrait aux prises l'Angleterre, la France et la Russie contre l'Autriche, l'Italie et l'Allemagne.

Il est certain qu'un grand conflit doit inévitablement éclater un jour ou l'autre en Europe comme couronnement de la politique de l'armement à outrance.

Il n'y a qu'un seul homme, qu'une seule puissance qui puissent maintenir la paix en Europe, c'est le Pape, c'est la Papauté.

On a relégué le Pape à l'arrière-plan pour ne pas entendre ses paroles de sagesse et de paix.

On aura tôt ou tard la guerre, l'horrible guerre.

JULES ROMAIN.

Si tous les amis de notre journal nous faisaient parvenir, cette année un nouvel abonnement à \$1.00, nous augmenterions vite notre circulation et notre influence.

Le scandale Caillaux

La presse jaune et les amateurs de procès scandaleux sont dans la jubilation.

Les époux Caillaux ont lavé leur linge sale en public, en pleine cour, et les agences télégraphiques ont fait faire le tour du monde à ces saletés.

L'ex-ministre Caillaux sort le plus abîmé, le plus dégoûtant, le plus odieux de cette aventure honteuse et criminelle.

Sa première femme ne l'a pas uniquement accusé d'infidélité mais elle a même raconté que Caillaux avait menacé de la tuer.

Quels tristes et hideux personnages que ces grands hommes du régime judéo-maçonnique.

Qu'on ne l'oublie pas, Caillaux est un de ceux qui gouverne par son influence en France.

Rarement il a été donné de voir un pays posséder une tête plus pourrie.

Les rêves de l'Allemagne sont plus que réalisés.

La Loge en liesse

L'organe de la Loge. est en faveur de l'ouverture des théâtres le dimanche à Québec.

C'est naturel.

L'ouverture des lieux d'amusements et des mauvais spectacles et la fermeture ou la désertion des églises, voilà ce qui comble les vœux de nos ennemis les francs-maçons.

Des déclarations maçonniques bien authentiques nous apprennent que le mot d'ordre a été donné du fond des Loges. européennes et que dans tous les pays les sectaires sont à l'œuvre pour détruire peu à peu la sanctification du dimanche.

La cupidité des propriétaires de salles de terrains d'amusements publics et l'engouement des foules pour les divertissements sportifs et théâtraux servent admirablement bien le plan de la Secte.

C'est vraiment une honte pour la ville de Québec de la voir glisser sur cette pente.

La joie que manifeste la feuille impie de la métropole devrait faire réfléchir ceux que l'amour du gain pousse ainsi à scandaliser nos populations catholiques et à leur faire perdre le véritable sentiment de la sanctification du dimanche.

Nous prions tous ceux qui jugent notre œuvre bonne, utile et digne d'encouragement de nous faire parvenir les noms des personnes de leur connaissance qu'ils croient susceptibles de s'abonner à la "Vérité".

L'ASSASSINAT De l'Archiduc d'Autriche

Prédit par un haut F. : M. :

Il y a deux ans, le 15 septembre 1912, l'importante *Revue Internationale des Sociétés secrètes* de Paris, publiait une "Chronique autrichienne" signée P. Esma. Au cours de cette étude profonde, œuvre d'un homme qui sait, on lit p. 787 :

"Si l'Empereur d'Autriche" (le grand oncle de l'Archiduc assassiné le 28 juin à Serayevo, Bosnie) "était Joséphite" (allusion à Joseph II l'Empereur d'Autriche "sacristain" et qui fut F. : M. : sauf à s'en repentir trop tard), rien ne serait mieux pour les Sectes (secrètes) qui, voulant mener le monde, entendent mener l'Empereur, et le mener à l'encontre du Pape...

"Mais l'Empereur reste fidèle au Pape et l'Empereur de demain (l'archiduc assassiné) passe pour lui être plus fidèle encore.

"Or cela, les sectes ne sauraient l'accepter sans résistance.

"Dès lors on s'explique qu'en 1898, quand le Parlement autrichien vota, par acclamation, des crédits pour les fêtes jubilaires de son vieil Empereur, deux députés s'écrièrent :

— "Nous saurons empêcher ces fêtes" !

"Et l'Impératrice (Elisabeth) tomba sous le couteau d'un assassin" (en 1898). (Lucheni), à Genève, où la peine de mort avait été abolie.

"Les fêtes autrichiennes n'eurent pas lieu.

"Aujourd'hui, le couteau d'un assassin visant le Prince archevêque de Vienne a failli faire manquer le Congrès Eucharistique et ses fêtes" (allusion à un complot découvert avant le Congrès de Vienne.)

"Peut-être s'expliquera-t-on aussi, un jour, ce propos tenu par un haut F. : maçon, en Suisse, à l'égard de l'Archiduc héritier :

— "Il est bien. C'est dommage qu'il soit condamné. Il mourra sur les marches du trône."

Quel était ce haut F. : M. : ? C'est ce que P. Esma ne dit pas. Mais comme le dit la *Bastille* de Paris, 4 juillet : "Nous connaissons Esma. Il ne dit que ce dont il est sûr. Puisqu'il attribue ce propos à un haut F. : M. : c'est bien un haut F. : M. : qui l'a tenu." La *Bastille* ajoute :

"Doit-on en conclure que la condamnation de l'Archiduc héritier fut prononcée" (en Suisse) "dans ce qu'on est convenu d'appeler une réunion maçonnique ? Non, parce que le haut F. : M. : dont il s'agit pouvait, tout en faisant partie de la Maçonnerie, anti-chambre des sociétés plus secrètes appartenir aussi à l'une ou l'autre de celles-ci, qui s'occupe plus spécialement des assassinats politiques et même, peut-être, tout particulièrement des assassinats politiques, à commettre dans telle ou telle partie de l'Europe."

Puis la *Bastille* cite une page de Claudio Janet, écrite en 1883, sur les

Sociétés secrètes chez les Slaves du Sud. Il établit que dès l'année 1863, il y avait dans ces pays une organisation révolutionnaire secrète avec laquelle le F. : Joseph Mazzini, le vieux de la montagne du XIXème siècle, était en relations. "La Serbie devrait être, déjà alors, pour Mazzini, la grande base d'opérations."

Or ce serait à Belgrade, capitale de la Serbie, qu'aurait été tramé le complot contre l'Archiduc. Les deux assassins viennent de Belgrade et des anarchistes de ce centre très maçonnique ont fourni les bombes destinées au prince. Cette société secrète du temps de Mazzini s'appelait l'*Omladina*. Elle rêve la destruction de l'Empire d'Autriche et une confédération de républiques slaves, sur le modèle de celles de France ou de Portugal.

La *Bastille* conclut :

"Ces lignes écrites en 1883 ne jettent-elles pas une lumière saisissante sur le forfait qui vient d'être accompli ?

"Elles nous font aussi comprendre que les peuples dans lesquels on laisse s'installer librement des sociétés secrètes, sont à la merci de celles-ci et dévorés par elles, comme est dévoré un organisme dans lequel s'est implanté un polype... Une heure viendra certainement où les gouvernements comprendront qu'il est de leur devoir de ne pas abandonner les nations à l'action corruptrice abrutissante de sociétés organisées dans l'ombre et n'agissant que par le mensonge et la trahison."

J'ai bien peur que les sectes secrètes, libres dans l'Autriche, en dépit des lois de Joseph II repent, et libres chez les nations slaves de l'Autriche ne laissent pas sonner l'heure où les gouvernements pourraient voir clair et à temps. Du train dont vont les choses là-bas, les gouvernements seraient renversés révolutionnairement avant que l'heure ne sonne. L'*Omladina* de Mazzini y veillerait....

On aura remarqué le passage de la *Bastille* parlant de sectes spécialement organisées pour l'assassinat dit politique. Ces sectes judaïquement organisées sur le modèle de la secte judéo-kabbalique des *Hashi-Shim* (assassins) du moyen âge oriental, constituent ce qu'on appelle, de nos jours, les Anarchistes. Les Anarchistes ont avec la haute maçonnerie internationale un cordon ombilical comme celui des frères Siamois. On lit dans l'Instruction secrète donnée au F. : G. Garibaldi, le 5 avril, à Palerme, par le F. : Gr. : M. : Anghera, prêtre apostat :

"Tu dois t'attacher, obtenir, dans chaque Loge, un noyau de FF. :... qui sachent faire la *besogne sociale* de chaque atelier soit par ceux des FF. : qui consentiront à la réaliser à leurs risques et périls personnels, soit, ce qui est bien préférable, par des "profanes"..."

"Repousse impitoyablement et combats à mort et à outrance, par tous les moyens que nous mettons à ta disposition, telle dynastie, telle institution, telle classe de la Société (profane) telle influence politique, telle autorité gou-

vernementale, tel personnage princier, telle individualité marquante, qui se posant soit en adversaire de la Révolution Sociale, soit en défenseur de l'idée ou de la Société chrétienne formerait par là même, un obstacle ou un retard à l'accomplissement de notre mission sociale..."

Quand Joseph II d'Autriche, l'ancêtre du vieil Empereur actuel, si terriblement éprouvé depuis plus de 60 ans, protégeait la Maçonnerie, il ne savait pas qu'elle est l'antichambre de l'Anarchie. Et quand son successeur fut empoisonné par la Secte les gouvernements ont eu beau l'interdire par des lois formelles. C'était trop tard. Le poison anarchique était entré dans le sang des peuples. La Hongrie en est infectée depuis 1848. L'infection s'est communiquée fatalement au reste de l'Autriche, déjà fort minée par le Judaïsme protagoniste et père occulte du Maçonisme. Les gouvernants ont fermé les yeux ; ils ont laissé faire. C'est peut-être là une des vraies causes des malheurs des Habsbourg. Tout se paye ici-bas. Louis XVI de Bourbon et Marie-Antoinette d'Autriche ont payé, en 1793 pour les fautes de Louis XV et de Joseph II. La France du XXe siècle n'a pas encore fini de payer pour les crimes du XVIIIe.

LUMEN

Les trois initiatives de M. Raynaud

La *Croix* de Montréal sous ce titre note et dénonce trois projets de M. Raynaud chargé du Consulat de France, à Montréal, en l'absence de M. Bonin qui n'a pu empêcher, comme d'habitude, le *Journal* courant, de laisser déborder trop plein de son cœur anticlérical.

A ses compatriotes, venus après la messe célébrée à Notre-Dame, pour lui présenter, à titre de représentant officiel de la France, leurs vœux, il a fait un discours et il leur a annoncé trois initiatives qu'il avait déjà commencé à promouvoir à Montréal, fort de l'appui du gouvernement de la République ; ce sont un projet d'hôpital neutre, c'est-à-dire antireligieux ; un projet d'école française laïque ou plutôt anticatholique, bien qu'il cache le mot, et, enfin, la création d'une section du Comité républicain du Commerce et de l'Industrie.

Il va sans dire que ces initiatives ne plaisent nullement à la majorité des Français qui résident à Montréal.

Ces engins de guerre maçonniques ne disent rien qui vaille aux intelligences éclairées.

A vouloir les introduire à Montréal l'agent Raynaud y perdra son temps et le peu de prestige que sa position lui donne sur quelques-uns de ses compatriotes.

Ces initiatives-là n'ont pas non plus à être réfutées.

Il suffit de les voir s'épanouir en France pour s'en détourner de dégoût.

J. B.

A PROPOS DES CHEVALIERS DE COLOMB

Dans la *Croix* de Paris, du 20 décembre dernier, il a été publié un éloge dithyrambique des Chevaliers de Colomb.

La *Croix* de Montréal y répond comme suit :

Je ne dis pas qu'il n'y ait rien de vrai dans les éloges qu'on leur donne. Cependant, il me semble que quelques observations s'imposent.

D'abord, l'auteur de l'article attribue aux seuls *K. of C.* tout ce qui se fait de bon en Amérique. Un peu plus de modestie ne ferait pas mal. Il y a, sans doute, des *K. of C.* qui, aux Etats-Unis aussi bien qu'au Canada, combattent vaillamment pour la cause de l'Eglise catholique. Mais ils ne sont ni les seuls, ni les premiers sur la brèche.

"Il y a, continue l'auteur, une levée générale de boucliers parmi les protestants et les franc-maçons..."

Contre qui ? contre les catholiques ? — Oui.

Contre ceux des *K. of C.* qui, aux élections, ont triomphé de candidats adverses ? — Probablement.

Contre les *K. of C.*, comme société ? — Oh ! si peu. C'est, au contraire, une des rares sociétés catholiques qui ait ordinairement une bonne presse parmi les feuilles protestantes. C'est la seule qui ait jamais eu l'honneur (?) d'être louée et hautement approuvée par les organes officiels de l'orangisme et de la maçonnerie. Et cela seul devrait suffire à la rendre suspecte.

Les *K. of C.*, dit-on, sont très généreux à l'égard de certaines œuvres catholiques. C'est vrai. Mais beaucoup prétendent que, pour toucher leurs cœurs, il faut prononcer certaines paroles qui ne sont pas connues de tout le monde, et faire certains signes qui n'ont aucun rapport avec le signe de la croix.

Ils se protègent les uns les autres, et favorisent leur élévation réciproque ? C'est très vrai. Mais que ce soient toujours les plus méritants, parmi les catholiques tout courts, qui se trouvent ainsi placés sur le chandelier, c'est un point très controversé.

Il y a une autre société qui fait la même chose dans toutes les parties du monde ; et, si ça fait les affaires des adeptes de la secte, je n'ai jamais entendu dire que le public avait eu à s'en louer.

Les mauvaises langues disent même que la nouvelle chevalerie, non contente d'exercer son *pistonage* dans l'ordre civil et politique, tend à l'étendre à un autre ordre, où il pourrait avoir et où il a déjà eu, dit-on, les plus désastreux effets.

Et puis, comment peut-on attribuer aux *K. of C.* le mérite de l'élection du gouverneur et du maire de New-York, tout en prétendant que l'association est neutre, sous le rapport des partis politiques ? Chacun sait pourtant bien qu'aux Etats-Unis surtout, ce sont les partis politiques qui font les élections, c'est-à-dire, les partis politiques truqués par les sociétés occultes. La chevalerie serait-elle une de celle-ci ?

ayant une face en public, et une autre dans le secret des halls ? On l'a beaucoup dit ; ceci tiendrait à faire croire que c'est vrai.

M. Malet écrit avec un bel aplomb : " Les membres sont affiliés à l'ordre d'après un rituel spécial ; ce rituel, ai-je besoin de le dire, n'a rien en soi qui puisse éveiller les susceptibilités de l'Eglise, par une assimilation quelconque avec les rites mystérieux et défendus, en usage dans les loges maçonniques. "

Mais oui ; il y aurait besoin, grand besoin de le dire ; c'est même la seule chose qu'il importerait de dire, et surtout de prouver ; c'est là qu'est le nœud de la question.

Car, à part les controverses sur l'esprit de la société, voici les points qui me semblent bien établis et admis par les chevaliers eux-mêmes :

Ils ont une initiation secrète (comme les F.).

Ils sont initiés au moyen de rites mystérieux et quincailleux (comme les F.).

L'initiation se fait à plusieurs degrés (comme chez les F.).

Il y a des secrets échelonnés tout le long de ces différents degrés (comme chez les F.).

Les initiés des degrés inférieurs ne connaissent point les secrets des degrés supérieurs (comme chez les F.).

D'après M. Malet, ils prétendent ne pas s'occuper de politique, et cependant, d'après le même, ils font les élections (comme chez les F.).

On essaye de rassurer les consciences timorées, en leur disant qu'un grand nombre de prêtres font partie de la société.

Ainsi en était-il de la F. M. avant 1789.

Ils prétendent être une association de bienfaisance et de secours mutuel ; ainsi disent les F. M.

Ils se proposent la défense de la religion catholique ; ainsi disaient beaucoup de loges, avant 1789, cela ne les empêchait pas, d'ailleurs, de favoriser la licence et le relâchement des mœurs par tous les moyens possibles. Et, ici encore, la comparaison semble pouvoir se poursuivre ; car, les réunions de K. of C. se terminent rarement sans bals où l'on peut admirer chevaliers et chevalières se livrant aux exercices des danses les plus selectes de la civilisation moderne.

M. Malet se pâme d'admiration devant la fraternisation des pasteurs et de leurs ouailles, dans les halls de la chevalerie. Il me semble que cela a dû rappeler une ancienne connaissance (le Sillon) au souvenir des catholiques français. Seulement, par là-bas l'autorité supérieure ne semble pas trouver cela si admirable que ça. J'ai même là une encyclique de Pie X, où j'ai bien cru comprendre que cette sorte de fraternité était absolument prohibée. . . . Peut-être ai-je mal compris.

Sans donc vouloir me prononcer sur l'orthodoxie des Chevaliers, puisque Rome ne l'a pas fait, je puis bien dire qu'avec mes yeux de profane, je ne peux pas voir la différence qui existe entre la situation d'un prêtre, initié du 1er degré, et entrant dans un hall pour y devenir le subordonné de son bedeau du 4e, et celle du capitaine, de grade M. inférieur, entrant en lo-

ge pour être soumis à l'autorité du caporal bottier de sa compagnie bon 33.

Un autre grand inconvénient de la chevalerie, c'est qu'elle sert de paratonnerre à la F. M. et à toutes les autres sociétés secrètes. Parlez, en effet, des dangers de ces sociétés à un protestant ou à un catholique " exempt de préjugés " ; tout de suite il va vous jeter à la face les K. of C. Et, de fait, je ne vois pas bien quelle autorité peut avoir, pour combattre la F. M. un prêtre affilié lui-même à la société secrète des Chevaliers de Colomb.

Donc, en résumé, personne ne nie les avantages matériels apportés par les K of C. à certaines églises et à certaines institutions catholiques. Personne ne met en doute la parfaite bonne volonté de l'immense majorité des chevaliers. Mais pour ce qui est de l'influence morale de la société, comme telle, nous pensons, avec beaucoup d'autres, que tant qu'elle n'aura pas secoué le joug, à l'autorité des pasteurs légitimes, une grande réserve s'impose à son égard.

La persécution religieuse AU MEXIQUE

Atrocités des Révolutionnaires

La dernière chronique générale de *America*, revue catholique de New-York, contient l'entre-filet suivant :

" Des renseignements privés mais absolument authentiques que nous recevons d'une personne qui n'a aucune affiliation cléricale, " et qui vit au cœur même du Mexique, confirment les pires nouvelles connues relatives à la cruauté des rebelles. Des églises ont été profanées et volées ; des prêtres et des religieuses ont été maltraités ; des civils ont été assassinés ; des femmes ont été ravies à leurs enfants. On a obligé un vieil évêque à marcher dans un champ de cactus sous le soleil brûlant pour le jeter ensuite dans un cachot trop bas et trop court pour qu'il pût se tenir debout ou se coucher. On l'a tenu là jusqu'à ce qu'un bon protestant vint à son secours. Un prêtre qui célébrait la messe a été arraché de l'autel par un officier qui a été ensuite mis en pièces par ses compagnons en colère. Des Espagnols ont été forcés de creuser leur tombe et de se mettre au pied pour recevoir la balle qui les envoyait dans l'éternité. Les résidents espagnols de Chihuahua, vieux comme jeunes, ont été chassés de la cité à un moment d'avis, obligés de chercher refuge à travers un désert. Villa lui-même, bien que doué du génie militaire, manque complètement de sens moral. Il n'y a pas de crime qu'il n'ait pas commis avec plaisir. "

On trouve aussi la lettre suivante dans la même revue :

" Je vous écris cette lettre dans le but de vous informer des outrages que Carranza et Villa font subir aux prêtres mexicains. Durant ces trois dernières semaines, des prêtres ont été exécutés à Monterey. A Candala, on

a passé une corde au cou d'un prêtre et on l'a traîné sept lieues jusqu'à Lamprzor. Plusieurs autres prêtres ont été affreusement torturés. On devrait prendre les moyens de porter ces faits, à la connaissance de notre gouvernement qui donne son appui à Villa. Je suis prêt à prouver mes assertions. "

R. O. LANCE,
" San Antonio, Texas "

LA CUSTODIE DE TERRE SAINTE

Ces temps derniers, la custodie de Terre-Sainte a eu à répondre à certaines attaques injustes et à redresser certaines affirmations erronnées, dont, inconsciemment, nous voulons bien le croire, certains organes de la presse se sont fait l'écho. Les lignes suivantes n'ont d'autre but que de donner des renseignements exacts sur la Custodie de Terre-Sainte.

La garde des Lieux Saints a été confiée par le Saint-Siège à l'ordre de Saint-François, établi en Terre-Sainte depuis sept siècles. Les Franciscains forment, en Orient, une grande province religieuse qui porte le nom de " Custodie de Terre-Sainte ", et qui s'étend sur la Palestine, la Basse-Egypte, la Syrie, la Basse Arménie, et l'Île de Chypre.

Or, on reproche à la Custodie d'être italienne, et même italianissime ; on a affirmé que certains postes, que des traités attribuaient à des religieux français, peuvent être dorénavant occupés par des religieux italiens.

La vérité est celle-ci : La Custodie de Terre-Sainte est " internationale " dans son administration et dans son personnel. Elle est gouvernée par un Supérieur, toujours italien, qui prend le nom de Custode. Il est assisté par un Vicaire Custodial, toujours français, un Procureur, toujours espagnol, et quatre discrets ou conseillers, respectivement italien, français, espagnol et allemand. Ces détails ont été fixés par les Bulles des Souverains Pontifes. Voilà pour l'administration : sur un conseil de sept membres, deux sont italiens.

Le personnel franciscain de la Custodie de Terre-Sainte se recrute parmi les différentes provinces de l'Ordre de Saint-François. En 1912, la dernière statistique que nous ayons sous la main, le nombre total des religieux s'élevait à quatre cent cinquante, dont quatre-vingts environ, italiens.

Comment après cela prétendre que la Custodie est italienne ? Ce qui a sans doute induit en erreur ceux qui ont lancé cette affirmation, c'est le fait que la langue officielle de la Custodie est la langue italienne. Tous les religieux, au service de la Custodie, parlent italien ; et cela s'explique aisément. A ces religieux venus de tous les points du globe, il fallait une langue commune pour vivre en communauté. Le latin, qui aurait pu suffire aux prêtres, n'est pas à la portée des frères convers, c'est-à-dire de la moitié des Religieux. L'italien, au contraire, du moins pour l'usage

courant, est facile à parler ; et ce qui n'est pas à oublier, c'était la langue de Saint-François ; raisons plus que suffisantes pour expliquer l'emploi de cette langue, mais raisons par trop faibles pour accuser la Custodie d'être italianissime.

Autre grief : On reproche à la Custodie de Terre-Sainte de détourner la quête annuelle du Vendredi-Saint du but pour lequel elle a été instituée par les Souverains Pontifes.

On oublie que leur Règle interdit aux Frères Mineurs toute propriété, tant en commun qu'en particulier. Ils ne sont donc, en Terre-Sainte, que les administrateurs du Saint-Siège. Chaque année, le budget de la Custodie est soumis à la Sacrée Congrégation de la Propagande qui l'examine, le discute et l'approuve. Ajoutons, pour plus de précision que, par " la volonté du Saint-Siège ", les Franciscains de Terre-Sainte ont les charges suivantes :

- 1o. L'entretien des sanctuaires, au nombre de 65 ;
- 2o. Le logement et l'entretien des catholiques latins pauvres de Jérusalem ;
- 3o. L'hospitalité donnée aux pèlerins, dans les *Casa Nova* ;
- 4o. L'entretien de 59 écoles paroissiales ;
- 5o. Le versement d'allocations annuelles aux Frères des Ecoles Chrétiennes et au Patriarche latin de Jérusalem ;
- 6o. L'entretien des quatre cent cinquante Religieux de la Custodie qui n'ont, comme rémunération matérielle de leurs travaux, que les aumônes venues d'Europe et d'Amérique.

Dès lors, que dire de toutes les accusations portées contre les Franciscains de la Custodie de Terre-Sainte ?

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elles sont sans fondement comme sans objet.

Les Hindous sont en fuite

Nous ne tenons pas à voir notre pays envahi par des hordes d'Hindous mais nous tenons à faire à ce sujet une toute petite réflexion.

On vient de chasser *mauu militari* quelques centaines d'Hindous, des sujets britanniques et on laisse entrer dans notre pays des étrangers de tous les pays.

Si ces immigrants qu'on vient de chasser étaient des Juifs par exemple même des Juifs non sujets britanniques des Juifs russes ou allemands on n'a pas d'idée quel tapage et quel grave conflit leur expulsion aurait soulevé.

Où est donc dans tout cela les *british fair play* ?

Après avoir exploité et ruiné les Hindous forcés aujourd'hui à s'expatrier l'Angleterre ne paraît même pas avoir le cœur de faire entendre une protestation.

C'est très engageant de faire partie de l'Empire.

C'est un honneur qui n'est guère profitable pour les pauvres Hindous.

LE SCOUTISME

Et la Maçonnerie

NOUS AVIONS RAISON

Il y a quelques mois, au début de la campagne contre le scoutisme qu'on cherchait à organiser dans nos milieux catholiques, nous disions que ce mouvement semblait avoir le patronage des Loges.

De hauts personnages s'empres- sèrent de nous apporter publiquement un démenti et de nous taxer d'igno- rance.

Or voici que dans le même temps des Loges de France patronaient officiellement le scoutisme lors d'un congrès maçonnique.

Nous ne nous contenterons pas com- me nos distingués contradicteurs de simples affirmations ou négations.

Voici les parties essentielles extrai- tes par M. l'abbé Tourmentin du texte du compte rendu officiel du Congrès des Loges. du Sud-Ouest, tenu à Périgueux les 12 et 13 mai 1914 :

" Il convient d'ajouter à l'enseigne- ment complémentaire et professionnel l'action morale, civique et sociale des groupes d'Eclaireurs *boy-scouts* fran- çais, en aiguillant de plus en plus les patronages, garderies scolaires et œu- vres laïques scolaires et post-scolaires, vers cette nouvelle forme d'éducation.

" Seul le programme d'éducation et surtout les méthodes de l'Association nationale des Eclaireurs de France (*boy-scouts* français), et ceux de la Ligue nationale (*boy-scouts* de France), (or- ganisations à principes républicains en voie de fusionnement), répondent parfaitement au plan d'éducation que réclame le troisième apprentissage."

(Compte rendu, p. 42-43.)

" La réaction s'apprête, au reste, à prendre cette nouvelle forme d'éduca- tion, en lui donnant une empreinte particulière ; elle va créer, sous la pré- sidence de l'amiral Bienaimé, l'Asso- ciation des pionniers de France, avec uniformes copiées sur ceux des *Eclai- reurs*.

" Il importe d'aiguiller sans retard les œuvres scolaires, périscolaires, post-scolaires, les patronages, garde- ries amicales d'anciens élèves, vers l'organisation de sections autonomes d'éclaireurs recrutés dans les milieux laïques."

(Ibid.)

Ces citations nous donnent complé- tement raison.

Les Loges ont déjà mis en certains pays la main sur le scoutisme dans le but de s'en faire un outil puissant pour travailler la jeunesse et la pré- parer à suivre la voie maçonnique.

On verra que dans tous les pays où le scoutisme est implanté, les Loges à l'instar de celles de France, s'empres- seront de reconnaître cette association de jeunes comme une filiale.

Malheureusement tout cela s'accom- plit en secret et ce n'est que par hasard qu'on peut dévoiler documentairement l'action maçonnique.

Maintenant la presse qui s'est em- pressée de nous accuser d'ignorance à

la suite des hauts personnages qui se firent nos adversaires sur cette ques- tion aura-t-elle assez de courage et d'esprit de justice pour publier les textes que nous avons cités.

L'Invasion française dans Ontario

DES CHIFFRES

M. Charles Leclerc a publié dans le *Prévoyant* un vigoureux et solide arti- cle *Autour du Bilinguisme*.

La partie documentaire est à citer :

A l'heure où des ministres de la Couronne viennent de déclarer à tout venant, pour raviver des préjugés et pour capter des votes, que la province d'Ontario était une province de lan- gue anglaise et devait rester telle, il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur le mouvement de la popula- tion française, dans Ontario, depuis plus d'un demi-siècle. Les chiffres ont leur éloquence : ceux que nous ali- gnons ci-après sont réconfortants.

	Population totale	Population can.-fr.	Pour-centage
1842.....	487,053	13,969	2.8
1848.....	725,874	20,490	2.8
1851....	952,004	27,424	2.8
1861.....	1,396,091	35,676	2.8
1871.....	1,620,851	75,383	4.7
1881....	1,926,924	103,300	5.3
1891.....	2,114,351	133,220	6.3
1901....	2,182,946	158,671	7.3
1911.....	2,523,274	202,442	8.0

D'après le recensement officiel du Canada, les Canadiens français sont donc aujourd'hui au moins 8 pour cent de la population totale ontarien- ne. Le pourcentage a augmenté sensi- blement à chaque décade. Il est avéré d'ailleurs, qu'il y a un écart considé- rable entre le chiffre réel de la popu- lation française et les statistiques gouvernementales. L'Ontario compte, au bas mot, 250,000 Canadiens fran- çais.

Et voici qui prouvera que l'aug- mentation de la population française est beaucoup plus rapide que celle de la population générale.

	Augmenta- tion de la population totale	Augmenta- tion de la population can.-fran.
1841-1851.....	108 p. c.	95 p. c.
1851-1861.....	32 p. c.	26 p. c.
1861-1871.....	16 p. c.	126 p. c.
1871-1881.....	18 p. c.	36 p. c.
1881-1891.....	9 p. c.	26 p. c.
1891-1901.....	3 p. c.	19 p. c.
1901-1911.....	15 p. c.	28 p. c.

Ces chiffres prouvent que les fana- tiques ont raison de croire que l'in- fluence française ira sans cesse gran- dissante dans l'Ontario. Véritable " invasion " ... La " tragédie " des Cantons de l'Est se répètera-t-elle ?...

Durant les derniers vingt ans, de 1891 à 1911, la population française a augmenté de 52 pour cent, tandis que la population générale n'a aug- menté que de 19 pour cent. Pour peu que cela continue, les Canadiens français seront plus d'un million dans la province à la fin du vingtième siècle. Les orangistes et leurs amis

irlandais peuvent bien en perdre le sommeil !

Ontario, ajoute M. Leclerc, compte enfin un nombre assez élevé d'Alle- manda, d'Italiens, de Polonais, d'Hol- landais qui, comme bien l'on pense, ne peuvent, à aucun titre, méconnaî- tre à la langue française le droit à l'existence.

Si le gouvernement, écrit encore M. Leclerc, fort de la majorité qu'il commande, continue, en dépit du droit naturel comme du droit consti- tutionnel, à persécuter les fils des premiers pionniers de l'Ontario, il s'alliènera à tout jamais un élément qui sera bientôt, et qui est même déjà, un facteur important dans la province.

Un jour viendra où, par son nombre et par les sympathies anglaises, qu'elle groupe autour d'elle, la population de langue française obtiendra justice. B. en résolue à opposer la résistance à une loi injuste, instrument de défor- mation de l'âme de ses enfants, la minorité ontarienne est de taille à créer bien des ennuis au César toron- tonien. Quelque fort que l'on soit, le proverbe dit que l'on trouve toujours son maître. Le lion de la fable n'a-t-il pas dû s'avouer vaincu par un chétif moucheron ? Monsieur Whitney ren- contrera son Waterloo, parce qu'à l'apogée de la puissance, il méconnaît le droit de vivre à une race sans laquelle le Canada et l'Ontario se- raient encore plongés dans les téné- bres de la barbarie.

LE SOCIALISME

D'après l'aveu des Socialistes

Le *Petit Patriote* de France expose ce qu'est pratiquement le Socialisme au dire même des socialistes de mar- que :

Qu'est-ce que le socialisme ? — Le socialisme est le parti du ventre (Jules Guesde.)

Le socialisme contre la famille : — L'idéal socialiste réduira la famille dans l'espace à la mère et à l'enfant, dans le temps à la période de l'allaitement. (Jules Guesde.)

Le socialisme contre le mariage : — L'homme et la femme ne sont que des animaux ; peut-il être question d'un mariage, d'un lien indissoluble entre les animaux ? (Bebel.)

Le socialisme contre Dieu : — L'avenir appartiendra à l'athéisme à la négation de Dieu. (Liebenecht.)

Le socialisme contre la Patrie : — A la dernière déclaration de guerre, avant le premier coup de canon, la grève des soldats doit être déclarée. (Ferrer.)

Le socialisme contre les capitalistes : — Nous ne démolirons pas les châ- teaux, nous les garderons pour nous. Nous exproprierez les capitalistes sans leur accorder la moindre indem- nité, dût-on appeler cela voler. (Le Vooruit 21 Oct. 1872.)

Le socialisme contre le commerce et l'industrie :

— Le collectivisme ne sera intégral que si le petit commerce et la petite industrie viennent à disparaître un jour complètement. (Vandervelde.)

Le socialisme contre la petite pro-

priété : — Cette formule générale (suppression de la propriété) nous la proclamons pour le monde paysan comme pour le monde industriel. (Jaurès, *Journal offi- ciel*, 1 juillet 1897.)

Le socialisme contre l'ouvrier : — Ce que nous voulons, c'est laisser ouverte la plaie au corps de la société actuelle... Ce que nous voulons, c'est amener au plus tôt l'heure suprême de cette société et la remplacer par la société socialiste. Et il n'a pas deux moyens pour arriver à ce but : il faut à toute force maintenir l'ouvrier dans sa situation de misère. (Bebel, au Con- grès de Bruxelles 1891.)

Le socialisme contre les pauvres : — Secourir les malheureux, c'est de la trahison !... Ces gens-là seraient de- venus des révoltés. Vous en faites des résignées. Besogué anti-socialiste. (Ju- les Guesde.)

Conclusion : — On peut juger d'après ces aveux de socialistes de marque du bel avenir que le socialisme au pouvoir réserve à notre pauvre pays. Ne cessons pas de le redire :

Le socialisme conduit la France aux pires catastrophes !

DIX SUR DOUZE

Nous avons déjà publié la liste des francs-maçons qui sont actuellement ministres dans le cabinet Viviani. Il paraît que nous en avons oublié quel- ques-uns.

Pour remettre les choses au point nous citons la circulaire que vient de faire paraître le Comité Anti-juif et anti-maçonnique de la Loire-Inférieu- re relativement au 57ième Ministère de 3ème république.

" Celui-ci marque un grand pas en avant, le pas du Maître enjambant le cercueil d'Hiram... Dieu veuille que ce ne soit pas le cercueil de la France !

Dix francs-maçons sur douze mi- nistres et cinq sous-secrétaires d'Etat ! la moyenne de sept par ministère est donc cette fois bien dépassée. Nous n'avons plus Dessoye, c'est vraie... gémissons ! mais nous avons Auga- gneur, dit " l'Empereur ", René Re- noult et Thomson, mariés en Israël, Dalimier, Bienvenu-Martin, Fernand David, Couyba, Jacquier, Abel Ferry et leur chef de file Viviani... batterie d'allégresse !

Nous avons un ministère non seule- ment républicain-radical et radical- socialiste, mais révolutionnaire... Qu'on pèle les deux phrases finales de la Déclaration :

" Le Gouvernement fait appel à tous ceux qui savent que la Répu- blique mentirait à son origine, si elle n'était laïque, démocratique et sociale... Nous nous offrons pour guider, avec la majorité républicai- ne, par les voies de l'ordre et de la légalité, vers un idéal de justice, une démocratie qui, appliquée à développer à l'intérieur tous les progrès, a su maintenir au premier rang des peuples la France de la Révolution " — au premier rang ma- ritime par exemple ? ?

Le F. Viviani a négligé d'ajouter à cette éloquente péroraison son déve-

loppement tout naturel, tel qu'il est sorti de la bouche du F. Sicard de Planzoles, orateur du dernier Convent (1913) :

" La Révolution française n'est qu'un moment de l'histoire : préparée par une lente élaboration, elle n'est qu'un degré de l'échelle du progrès ; elle ne termine rien ; elle n'est pas une conclusion ; elle ne peut être pour la société moderne qu'un point de départ... La Franc-Maçonnerie peut, avec un légitime orgueil, considérer la Révolution comme son œuvre. "

Apprétons-nous donc à gravir l'échelle du progrès, la mystérieuse échelle maçonnique à sept degrés qui écrase le serpent à trois têtes, à savoir : la royauté, la papauté, l'armée, et... gare la culbute !

Les Jardins scolaires

Dans notre Province

L'œuvre des " Jardins scolaires " fait son chemin.

Les Commissions scolaires et le corps enseignant de nos campagnes favorisent la création de jardins scolaires à l'école rurale.

Faire aimer la terre en ruralisant l'enseignement de nos écoles rurales et en inculquant à la génération actuelle de la campagne le respect et le goût de l'Agriculture, tel semble être le mot d'ordre de tous ceux qui veulent le bien des cultivateurs et l'amélioration de l'Agriculture.

Nous reproduisons aujourd'hui une note du *Journal d'Agriculture* du mois de juillet qui cite les comtés de Portneuf et de Champlain qui comptent actuellement 47 Jardins scolaires nouveaux, tandis que l'an dernier il n'y en avait que 6 ou 7.

C'est un résultat.

Honneur au Département de l'Agriculture de Québec qui a favorisé le travail de l'Agronome officiel de cette région.

Voici donc ce qu'on lit sur le *Journal d'Agriculture* de juillet :

" L'œuvre des jardins scolaires se développe de plus en plus dans la Province. Prenons par exemple le district de Portneuf et Champlain ; depuis le printemps il y a eu une augmentation de 47 jardins scolaires dans cette région.

La gravure de frontispice qui orne la couverture du présent numéro du *Journal d'Agriculture* représente le joli jardin scolaire du Collège du Sacré Cœur, dirigé par les Frères, à Ste-Anne-de-la-Pérade (Champlain). Cette photographie nous a été envoyée par M. Jean-Charles Magnan, agronome pour ce district.

Le jardin scolaire du Collège est un des plus beaux. Près de 80 élèves y travaillent avec ardeur.

Les élèves-jardiniers ont semé des graines de radis, carotte et laitue, ainsi que des fleurs.

Tout est bien disposé : les plates-bandes sont uniformes et bien travaillées. Plusieurs élèves ont même réussi à former avec leurs semis de jolies inscriptions de verdure, telles que les suivantes : Dieu, bienvenue, etc.

Au milieu du jardin scolaire, il y a de belles corbeilles de verdure ; autour du jardin on aperçoit des sapins verts, des cèdres, etc., qui encadrent agréablement ce coin où les enfants vont chaque jour se familiariser au contact de la terre.

Les révérends Frères ont encouragé les élèves à faire un parterre en face du Collège. Ceux-ci ont réussi à en préparer un de 300 par 150 pieds.

Ce parterre sera émaillé de fleurs variées et de corbeilles fleuries.

Honneur aux révérends Frères du Sacré-Cœur, et aux élèves-jardiniers de Ste-Anne-de-la-Pérade. "

JEAN SEIGNE

PERSECUTEURS CONTRE PERSECUTEURS

Le gouvernement français proteste contre les mauvais traitements infligés à des religieux français au Mexique.

Pour une fois nous l'approuvons.

Mais quelle force, on se le demande auront les protestations du gouvernement persécuteur de l'Eglise catholique.

On pourrait bien à Mexico rappeler aux hommes d'Etat français que sous la Commune les ancêtres des gouvernants d'aujourd'hui ont massacré et martyrisé une infinité de prêtres et de religieux. Et depuis quelques années le gouvernement français s'acharne contre le clergé et les religieux.

Il leur a volé leurs biens, il les a chassés de leurs demeures, il les jette en prison pour assouvir sa haine.

Hier encore on annonçait que les derniers établissements congréganistes venaient d'être fermés.

Encore une fois la protestation du gouvernement voleur, spoliateur et persécuteur aura-t-elle effet auprès des spoliateurs et persécuteurs mexicains ?

JUSTIN.

Georges Etienne Cartier

Une histoire populaire de Georges Etienne Cartier est une œuvre très opportune à l'heure actuelle.

Celle que vient de publier M. Charles Edouard Lavergne mérite d'être lue et recommandée.

Dans une soixantaine de pages l'auteur résume la vie, les travaux, les œuvres de Georges Etienne Cartier.

Le tout est présenté et analysé dans un excellent esprit et avec impartialité. Il s'en dégage des leçons de droiture, d'amour du travail, d'énergie et de courage qu'il fait bon d'entendre.

Notre jeunesse surtout aimera à lire le livre de M. Lavergne qui fait revivre une des pages les plus intéressantes et des plus instructives de notre histoire, au tournant de cette époque critique qui vit se former le lien fédéral.

L'histoire de la vie de Georges Etienne Cartier de Charles Edouard Lavergne est en vente à 25 sous chez tous les libraires et chez l'auteur, 73 rue des Commissaires, Montréal.

A PROPOS DE L'EAU DE LOURDES

Un médecin allemand ayant écrit une foule de faussetés sur Lourdes Mgr Schœpfer évêque de Tarbes et de Lourdes rétablit les faits dans une déclaration publique.

Voici celle qui a trait à l'eau de Lourdes :

" J'ai ensuite déclaré au dit Père Drœder que l'expédition de l'eau de la Grotte, — (et de cette eau chacun peut gratuitement prendre ici à la Fontaine toute la quantité qu'il veut) — ne rapporte aucun bénéfice à l'Œuvre de la Grotte. La meilleure preuve ainsi que je l'ai dit dans des Rapports officiels, c'est que personne à Lourdes n'a jamais songé à nous faire la concurrence en usant de la facilité dont je viens de parler, c'est-à-dire de puiser à la Fontaine toute la quantité d'eau désirée. Cela est si vrai que l'un de nos meilleurs amis nous a avoué qu'ayant envoyé lui-même directement de l'eau de la Grotte à ses parents cet envoi lui est revenu plus cher que s'il l'avait fait par notre intermédiaire.

Que si, en Allemagne ou en Autriche, le Docteur Aigner a vu demander une certaine somme, par exemple un Mark pour une bouteille d'eau de la Grotte, les frais de transport n'en sont ils pas la cause ? Que, par ailleurs, à l'étranger, des commerçants peu scrupuleux fassent de l'eau de Lourdes un objet de spéculation, cela peut bien être, mais je ne puis que le regretter et le blâmer. Et tout le monde peut savoir que, plusieurs fois et officiellement, à la suite de mes vénérés Prédécesseurs, j'ai protesté avec la dernière énergie contre ces spéculations, marquées, en quelque sorte, d'un caractère sacrilège. On voit par là que l'expression *Geschäftskatholizismus* manque de justice et de justesses, et est tout autant dénué d'esprit. "

Les Pasteurs dans les Loges

D'après la *France Antimaçonnique*, une revue maçonnique estime à plus de 30,000, aux Etats-Unis, le nombre des pasteurs protestants qui appartiennent à la Maçonnerie. Il est facile de comprendre que, dans ces conditions, la plupart des sectes protestantes ne peuvent qu'entretenir avec la Maçonnerie des relations très cordiales, sinon même tout à fait " fraternelles. "

Au Canada les Loges, semblent avoir le même attrait pour les pasteurs protestants.

L'Armée du Salut

On prépare actuellement un grand Congrès de l'Armée du Salut, qui doit avoir lieu à San Francisco dans le cours de l'année 1915. On compte, paraît-il, y réunir environ 100,000 délégués, venant de 46 pays différents.

L'Armée du Salut est la faction la plus militante du protestantisme.

Hommage au soleil

Sous le titre *Paganisme*, la *Revue Internationale des Sociétés Secrètes* cite la lettre suivante du *Temps* de Paris, 24 juin 1914 :

" Chaque année, le soir du premier jour de l'été, les astronomes et des artistes, leurs invités, célèbrent la puissance merveilleuse du soleil. La cérémonie se passe sur la tour Eiffel. Elle a eu lieu hier soir, sous la présidence du comte de La Baume Plouvinel, Président de la Société astronomique de France ; MM. Camille Saint-Saëns, Camille Flammarion, Gaston Menier y assistaient, ainsi que plusieurs personnalités du monde des sciences, des lettres et des arts.

" Après le dîner, M. Camille Flammarion a parlé avec éloquence de l'astre-roi, et M. Eiffel a prononcé un discours dont le sujet était cette tour même qui porte son nom.

" Un cinématographe a fait ensuite admirer aux assistants la vie singulière des infiniments petits. Enfin, un concert fort réussi a terminé la fête et Mlle Loie Fuller a ravi tout le monde par ses danses du soleil. "

On ne faisait pas davantage pour rendre hommage au Soleil au temps où les idolâtres adoraient l'astre-roi.

UNE LOI CONTRE

L'HYPNOTISME

En Europe on est plus sévère qu'au Canada et aux Etats-Unis à l'égard des hypnotiseurs.

Ainsi en Belgique, il y a une loi très sage, qui interdit, à qui n'est pas médecin de pratiquer l'hypnotisme soit comme applications thérapeutiques soit comme démonstrations récréatives publiques.

M. Louis Dulier qui sous le pseudonyme de Kardek vient de donner des représentations d'hypnotisme en Belgique, en Suisse et en France, a été arrêté à Verviers et condamné à 500 francs d'amende et à la prison.

Nous connaissons une ville chez nous où non seulement les séances publiques d'hypnotisme ne sont pas interdites, mais qui sont patronnées par le chef de police.

Il serait temps de faire un règlement ou une loi contre l'hypnotisme, comme en Belgique.

Un Congrès Eucharistique

Un congrès eucharistique paroissial a été tenu les 25 et 26 juillet à Sainte-Anne des Plaines. On a célébré en même temps le 125ième anniversaire de la fondation de la paroisse et les noces d'argent sacerdotales de M. l'abbé J. E. Coursol curé de la paroisse.

Ces fêtes très solennelles furent présidées par S. G. Mgr Bruchési.

Nous prions tous les retardaires de vouloir bien se mettre en règle avec l'administration.

Sommes-nous un peuple arriéré ?

Le *Messageur Canadien du Sacré Cœur* répond comme suit à cette question :

Le protestant ayant coutume de considérer sa raison comme la règle de sa croyance, l'indifférent en religion dont l'objectif principal est la richesse, le libre-penseur qui a fait le tour du monde de la demi-science et dont le code moral est l'obéissance à ses passions, traite de haut nos bons gens dociles aux enseignements de l'Eglise et de leur curé et les considère comme des arriérés.

Voilà une insulte gratuite qui doit retomber sur ceux qui la profèrent.

Notre peuple chrétien est un des plus éclairés qui soient. Il possède plus de lumières vraies, plus de connaissances que les philoosophes des civilisations païennes.

Le protestant, l'indifférent, le libre-penseur ignorent la solution des seuls problèmes qui importent à l'homme.

Nos bons gens savent avec exactitude d'où ils viennent, où ils vont, quel est l'objectif des actions humaines, ils connaissent la voie qui conduit au salut. Les autres s'égarèrent dans la poursuite de la fortune, des plaisirs et de la volonté qui corrompt.

Nos chrétiens revêtus de la grâce de Jésus-Christ marchent vers l'unique but de la vie et vivent une vie digne de Dieu et d'eux-mêmes.

Que leur donneraient donc les pâles lumières des sciences dont notre époque est si fière. Le géologue fouillant les assises de la terre, désagrégeant les atomes, braquant ses télescopes sur le ciel n'a jamais découvert et ne peut pas découvrir ce que nous apprend l'Eglise. La science contemporaine a fait banqueroute.

La docilité qu'on nous reproche à tort, fait notre gloire et notre sécurité. Nous nous inclinons devant la sainte Eglise, mais la sainte Eglise peut-elle nous tromper ? N'est-elle pas la colonne de la vérité ? Oui, l'Eglise, fille de Dieu, peut dire : En croyant à mon enseignement, vous croyez à Dieu même. Si je n'étais pas envoyée de Dieu pour vous enseigner la vérité, Dieu ne serait pas avec moi depuis le commencement. Dieu ne couvrirait pas du sceau de son approbation une institution menteuse qui se donnerait à tort pour l'Envoyée de Dieu. Oui je suis un miracle vivant. Je ne vis et ne me soutiens que de miracles : miracle, ma diffusion à travers le monde païen ; miracle, la conversion du cœur humain souillé par toutes les dégradations, miracle, ma constance invincible dans les épreuves et les persécutions, miracle, la sainteté héroïque de mes Ordres religieux, la chasteté de mes prêtres, le zèle de mes missionnaires, miracle, l'unité de ma foi. Si donc je vous parle avec autorité je ne vous trompe pas. Car alors, Dieu ne serait plus Dieu, s'il laissait le mensonge se propager avec sa permission et son concours effectif.

Notre peuple est donc un peuple éclairé et tire de sa religion, de sa docilité à l'Eglise, des lumières merveilles et des mœurs plus pures

que celles des païens modernes, des indifférents et des libres viveurs qui nous entourent.

A. C., S. J.

CETTE "ECOLE LAIQUE"

Le *Devoir* fait remarquer que le projet de fondation d'une école laïque subventionnée par le gouvernement français, annoncé le 14 juillet par M. le consul Reynaud, est vu d'un fort mauvais œil par une grande partie de la colonie française.

Et l'opposition ne vient pas seulement des milieux catholiques, où l'école "laïque" n'est pas plus goûtée que dans les cercles catholiques de la vieille France. Elle se manifeste dans des milieux peu pratiquants, et même non catholiques, où l'on affirme que la fondation n'est pas justifiée et risquerait de provoquer des conflits à la fois inutiles et dangereux.

Il est probable que cette opposition se manifesterait d'une façon de plus en plus énergique.

Il faut ajouter que, d'une façon générale, M. le consul Reynaud a une très mauvaise presse. Il a trouvé le moyen de dresser contre lui des gens qui ont fort peu l'habitude de marcher ensemble.

Son aventure aura peut-être cependant un bon résultat. Elle montrera à son gouvernement le danger d'une manœuvre aussi fautive que celle qui s'est produite le 14 juillet.

La Justice radicale en France

Le *Canada* de Montréal qui est un organe libéral et très libéral, commente le procès Caillaux avec un certain air de dégoût :

" Le procès de Madame Caillaux, dit-il, accusée d'assassinat sur la personne de M. Gaston Calmette, directeur du *Figaro*, passionné presque autant notre public que celui de France.

Les comptes rendus qui nous sont transmis par la Presse Associée, nous apprennent que ce procès en cour d'Assises d'une meurtrière prise sur le fait, a été transformé avec le bienveillant consentement du président de la Cour, en un procès politique.

Il semble que ce n'est plus qu'une tribune mise à la disposition de M. Caillaux, pour répondre aux accusations politiques portées contre lui, par M. Calmette ; et que M. Caillaux y soit diligemment assisté par le ministre public comme par le président du tribunal.

Il faut se rappeler que le parti qui gouverne est le parti radical dont M. Caillaux est l'un des chefs les plus influents.

On comprend, par conséquent, que le gouvernement Viviani fasse tout ce qu'il peut pour que ce procès serve à la réhabilitation de M. Caillaux.

Tous ceux qui sont accoutumés à l'administration de la justice en pays britannique sont stupéfiés de voir comment le président Albanet et le procureur général Herbaux ont con-

duit les débats. Et quelle que soit la culpabilité réelle de Madame Caillaux, dont il est à peine question dans les interrogatoires des témoins, il est bien possible qu'elle soit acquittée, pour avoir agi sous l'empire d'une provocation injustifiable. Les jurés de France sont sujets à ces verdicts de sentiment.

Ce serait alors la victime, Gaston Calmette, qui virtuellement, serait condamnée.

Quelques statistiques intéressantes

Rien n'est précis comme les chiffres, dit le *Droit*, rien n'est convaincant comme les statistiques, surtout quand elles sont basées sur des données vraies comme celles ci-dessous :

POPULATION CATHOLIQUE DE L'ARCHIDIOCÈSE D'OTTAWA

TABLEAUX RECTIFIÉS

Paroisses canadiennes-françaises dans l'Ontario (Ottawa excepté.)

RECENSEMENT PAROISSIAL DE 1913

Paroisses	Population canadienne-française	Population de langue anglaise
Alfred (St. Victor)...	2,016	60
Bourget (Sacré-Cœur)	1,700	15
Bilings Bridge (St. Thomas d'Aquin).	426	199
Carlsbad Springs (St. Laurent).....	395	120
Casselman (St. Euphémie).....	2,075	4
Chute à Blondeau (St. Joachim).....	650	65
Clarence Creek (St. Félicité).....	1,556	4
Currin (St. Luc).....	1,152	160
Cyrville (Notre-Dame de Lourdes)....	640	72
Embrun (St. Jacques)	2,891	
Eastview Centre (N.-D. de Lourdes)....	2,340	280
Fournier (St. Bernard)	1,148	420
Hammond (St. Mathieu).....	770	35
Hawkesbury (St. Alphonse de Liguri).....	4,380	120
Lefavre (St. Thomas)	1,319	
Lemieux (St. Joseph)	812	24
L'Original (St. Jean-Baptiste).....	1,746	4
Marionville (St. Thérèse).....	519	
Orléans (St. Joseph)..	1,302	126
Plantagenet (St. Paul)	1,290	120
Rockland (La Trinité)	3,141	71
Routhier St. Bernardin de Sienn).....	689	11
St. Albert.....	1,016	10
St. Anne de Prescott.	910	15
St. Isidore de Prescott.....	1,425	
St. Eugène de Prescott	923	203
St. Pascal Baylon....	800	5
Sarsfield (St. Hugues)	996	136
South Indian (St. Viateur).....	1,006	32
Vankleek Hill (St. Grégoire de Nazianze).....	1,238	272
Wendover (St. Benoit-		

Joseph).....	673	24
St. Charles Borromée	675	
Total.....	42,619	2,607

Paroisses de langue anglaise dans l'Ontario (Ottawa excepté)

RECENSEMENT PAROISSIAL DE 1913

Paroisses	Population de langue anglaise	Population canadienne-française
Almonte (St. Marie).	1,010	
Brightside (St. Declan) desserte.....		144
Corkey (St. Michel)..	558	
Dawson (St. John the Evangelist	303	
Fallowfield (St. Patrick).....	1,095	
Fitzroy Harbour (St. Michel) desserte...	200	
Goulbourne (St. Claire) desserte.....	238	
Manotie (St. Bridget) desserte.....	186	20
March (St. Isidore)...	374	
Metcalf (St. Catherine).....	259	35
Pakenham (St. Peter)	391	25
Richmond (St. Philippe).....	328	
South Gloucester (The Visitation...)	661	104
Total.....	5,703	328

ALCOOLISME EN FINLANDE

Un fléau vaincu

La Finlande, comme la Suède, comme la Norvège, est parvenue à se débarrasser du fléau de l'alcoolisme. Nous tenons avec le *Tour du Monde* à rappeler comment il y a un demi-siècle les Finlandais consommèrent de 20 à 25 millions d'hectolitres d'alcool, soit 15 litres par habitant, ce qui les mettait au premier rang des buveurs parmi les peuples européens. Un cinquième de la récolte des céréales passait à cette fabrication. Le fléau paraissait indéracinable, car tous les propriétaires y trouvaient leur compte comme en France les bouilleurs de cru et ailleurs les fabricants d'alcool de tout acabit. Ce sont les ligues anti-alcooliques, soutenues par la jeunesse enrôlée dans les "Ligues de l'Espérance" et par un féminisme actif et intelligent, qui ont mis un terme à cette situation lamentable. Elles firent pression sur le Parlement qui en 1861 vota une loi, non pas brutale, mais nettement destinée à enrayer le mal. De 1861 à 1871, la consommation, en effet, tomba de 15 litres par habitant à 3½ litre. Aujourd'hui, elle n'est plus que d'un litre et demi. Parallèlement le chiffre des arrestations pour ivrognerie, qui fut en 1861 de 6,847, est tombé à moins de 400. La criminalité, la folie, la mortalité et les suicides ont suivi la même dépression. Les Finlandais, qui avaient le record de la consommation de l'alcool en Europe ont maintenant celui de la tempérance.

D'où il appert une fois de plus, que

l'action des ligues alcooliques est éminemment bienfaisante, mais qu'elle ne peut atteindre son plein effet qu'avec le concours des autorités civiles.

STATISTIQUES NAVRANTES EN FRANCE

Où mène la décadence religieuse

Le Journal officiel a publié récemment la statistique du mouvement de la population en 1913. Ces statistiques sont lamentables.

Elles affichent, il est vrai un excédent de 41,301 naissances sur les décès ; mais cet excédent est sensiblement inférieur à celui que l'on a constaté en 1912 et qui était de 57,911. Ce chiffre lui-même est absolument bas si on le compare à la population du pays qui est de trente huit millions. Et l'on peut dire en toute vérité que l'accroissement naturel de la population française est désormais à peu près insignifiant.

A ce propos voici ce que la Croix écrit :

« Une constatation plus grave est à faire immédiatement. On a enregistré en 1913, 45,539 enfants vivants au moment de la déclaration de naissance et en outre 34,119 morts-nés, soit un total de 79,658 naissances. D'où il ressort que, par rapport au chiffre de la population légale en 1911, ce dernier chiffre ne représente que 196 naissances pour 10,000 habitants contre 198 en 1912, 205 en 1910, 211 en 1908.

Et il est effrayant de penser que cette situation navrante ne peut qu'empirer dans l'avenir. En effet, le nombre des mariages a décliné dans des proportions énormes. Voici, à ce sujet, les remarques très justes qu'on peut lire dans le rapport officiel : « On a enregistré 298,760 mariages en 1913 soit 13,169 de moins que l'année précédente. Sans doute, le nombre de 1912, 311,929, était très élevé, à peine inférieur à ceux de 1907 (314,061) et 1908 (315,641) ; qui avaient subi les effets de la mise en application de la loi du 21 juin 1907, simplifiant les conditions et les formalités du mariage. Il semble cependant que le recul du nombre des mariages en 1913 n'est pas dû seulement à un effet de compensation amenant une baisse passagère après plusieurs années de nuptialité élevée. On ne doit pas oublier, en effet, que l'année 1914 suit à peu près de trente ans de distance le moment où la décroissance de la natalité est devenue particulièrement rapide. Et c'est ainsi que la France, à grande pas, s'achemine vers la mort.

La législation sur le divorce l'y aide. Leur nombre, en effet, s'accroît avec une mathématique régularité : 7,157 en 1900, 13,158 en 1911, 14,579 en 1912, 15,073 en 1913.

Ajoutons enfin qu'on a enregistré l'année dernière 703,658 décès, chiffre légèrement supérieur à celui de 1912, 692,740, lequel était à vrai dire le plus bas qu'on ait constaté dans notre pays depuis le début du XIX^e siècle.

Tout cela est navrant et le semble bien davantage encore quand on con-

sidère la statistique internationale et qu'on constate par exemple que pour 10,000 habitants, en 1912, il est né 362 enfants vivants en Hongrie, 312 en Autriche, 282 en Allemagne, 266 en Danemark, 238 en Angleterre et 196 en France.

Sur le retour à une législation catholique et à une vie courageusement chrétienne peuvent arrêter la France sur la pente mortelle. »

Echos du 14 Juillet

La Patrie se demande ce que fait M. Raynaud, le consul de France, de l'article 11 des fameuses déclarations des droits de l'homme :

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen :

« Art. 11. — La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme. Tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. »

Déclaration de M. Louis Raynaud, consul de France :

« En outre, il s'agit pour le 14 juillet, d'une "fête essentiellement française, rien que française", et dès lors on ne voit point les raisons de cette ingérence de certains journaux étrangers à vouloir juger de l'opportunité ou de l'opportunité pour le Gouvernement français de donner telle ou telle instruction aux fonctionnaires qui ont l'honneur de le représenter hors de France »

M. le consul Raynaud ne saurait trouver mauvais que nous lui rappelions l'article 11 de la "Déclaration des droits de l'homme et du citoyen" pour légitimer l'intervention des journaux canadiens, quels qu'ils soient, dans la discussion des incidents du 14 juillet 1914.

Mortalité infantile, Mortalité alcoolique

Il est mort à Montréal la semaine dernière environ 200 bébés.

Dans toute la presse on s'alarme, on signale le fait et on réclame des mesures énergiques pour enrayer le fléau.

Il est une autre mortalité cependant dont on ne s'occupe pas assez de combattre et d'entraver les désastreux ravages.

C'est la mortalité alcoolique.

Il ne sert à rien de travailler à arracher à la mort les petits enfants si on laisse fleurir et prospérer les institutions qui quelques années plus tard les empoisonneront après les avoir châtiés et déshonorés.

La mortalité infantile n'est rien à côté de la mortalité alcoolique.

La première d'ailleurs ne se produit à l'état de fléau qu'au cours des mois d'été.

Nous engageons donc nos confrères à montrer autant de zèle à combattre la mortalité alcoolique qu'ils en déploient actuellement à faire campagne contre la mortalité infantile.

Si tous les amis de notre journal nous faisaient parvenir, cette année un nouvel abonnement à \$1.00, nous augmenterions vite notre circulation et notre influence.

L'Infamie Caillaux

Voici un juste commentaire du procès Caillaux. Il est de la Tribune de Woonsocket, rédigé par un journaliste français :

« On reste stupéfait en présence de l'audace déployée par le couple Caillaux au cours du fameux procès qui passionne non seulement la France, mais le monde entier.

La bourgeoisie corrompue et enjuyée montre là toute son arrogance ! Le ploutocrate-démagogue qu'est Caillaux au lieu de courber la tête sous la honte dévoilée de sa vie publique et de sa vie privée, prend des poses, d'accusé se fait accusateur et ne craint pas, selon l'expression de l'avocat Chenu, de salir le tombeau de sa femme ! C'est le comble de l'ignominie !

D'après les rapports de la Presse Associée, cette puissance nouvelle qu'ont su accaparer les juifs, ce n'est plus l'assassin qui est coupable, c'est la victime et la femme Caillaux est à la veille d'être couronnée de l'aurole du martyr.

Est-ce qu'en France on tolérera plus longtemps de pareilles infamies ?

Des révolutions se sont faites pour des motifs beaucoup moins graves !

L'or sera-t-il cette fois capable de mater la conscience indignée du peuple français ?

Le Pain changé en Alcool

Sait-on, écrit M. A. Bergeron dans l'Absténence Totale, que le gouvernement des Etats-Unis perd annuellement 6,000,000,000 (six billions) de pains ? Oui, six billions ! et ceci en permettant la fabrication des boissons alcooliques, par quoi brasseurs et distillateurs engloutissent assez de grains pour faire une série de pils de pain de 40 pieds de hauteur qui ferait le tour du globe.

Ceci, à raison de trois pains pour chaque famille, tous les jours de l'année, nourrirait six millions de familles. Le pain coûte terriblement cher à cause de ce gaspillage de graine, et la richesse publique en est considérablement diminuée.

Si durant l'année 1907, lorsque les usines fermaient leurs portes, que quelques banques ne se maintenaient qu'à grand-peine en équilibre et que les industries plus petites faisaient faillite, quatre-vingt-dix millions de dollars, en or, importés des banques de France et d'Angleterre, parvenaient à remédier quelque peu à cette situation, n'est-il pas évident que ces cinq cents millions de dollars gaspillés pour la fabrication de boissons alcooliques auraient révolutionné le commerce mondial, si on les avait préservés de cette ruine ? Et combien de centaines de milliers de vies humaines seraient sauvées, si l'on supprimait la fabrication et la vente des boissons alcooliques ? Semble-t-on réellement s'en douter ?

Quand un grand théâtre brûla dans une de nos grandes villes et que six cents personnes y périrent dans l'espace d'une heure ; où des hommes, des femmes et des enfants brûlèrent, la

nation toute entière frémit d'horreur. On semblait entendre les cris désespérés de ces pauvres victimes et voir leurs mains brûlantes frapper les vitres et les portes fermées et nos cœurs. Six cents dans une heure.

Mais les buvettes de ce pays seul en font mourir six cents tous les jours. Et depuis que les six cents ont péri dans le Théâtre Iroquois, il y a sept ans, sept cent mille personnes sont mortes des effets des liqueurs alcooliques.

Pourtant la conscience de la nation dort, tandis que la procession toujours grossissante va rejoindre les autres qui les ont précédés dans la tombe.

M. Bazire vs M. l'abbé Barbier

La Semaine Religieuse de Lille nous fait connaître l'issue du procès intenté par M. Henri Bazire à M. l'abbé Barbier, directeur de la Critique du Libéralisme.

A l'exemple de M. Lemire, M. Bazire, directeur de la Libre Parole, a intenté un procès en diffamation devant les tribunaux ecclésiastiques. Il accusait M. l'abbé Barbier, directeur de la Critique du Libéralisme. L'affaire fut déferée à l'officialité de Bordeaux par décision de la S. Rote. La cause a été plaidée les 3, 4 et 5 juin 1914.

M. Bazire demandait que M. l'abbé Barbier fut non seulement déclaré coupable de "diffamations injurieuses", mais qu'il fût condamné à reproduire la sentence à intervenir dans la Critique du Libéralisme et dans la Semaine Religieuse de Paris, et en outre à payer à M. Bazire la somme de dix mille francs de dommages-intérêts.

M. l'abbé Barbier, victime d'une abominable et mensongère calomnie de M. Bazire, publiée dans la Libre Parole, ne demandait pas autre chose que le rejet des prétentions de M. Bazire.

La sentence, rendue le 20 juin, déclare : 1° qu'il n'y a pas eu diffamation de la part de M. l'abbé Barbier ; 2° qu'en conséquence il n'est accordé à M. Bazire aucune réparation, aucune insertion, aucuns dommages-intérêts.

Le Luxe et la cherté de la vie

Allez dans nos familles d'ouvriers, fait remarquer le Courrier de l'Ouest, non pas seulement dans les familles canadiennes, mais dans les autres, et voyez ce qui s'y passe. Dans chaque demeure, même chez l'individu le plus pauvre, vous trouverez un piano et vous marcherez sur des tapis moelleux qui, la plupart du temps, sont usés avant d'être payés. Sur la table rien ne manque. Et puis, voyez les enfants, le jeune homme, la jeune fille. L'un est habillé comme le plus élégant des gandins de Londres ou de Paris. Il a toujours un bon cigare au bec et de l'argent dans sa poche. Très large avec ses nombreux amis, il dépense presque autant qu'il gagne.

Mais passons à la jeune fille. Oh,

elle ! elle dépense plus qu'elle ne gagne. Elle sort autant que son frère, et, pour sortir, elle veut être bien mise. Conséquemment il lui faut, pour le moins trois ou quatre chapeaux et autant de robes par année. Quand elle passe, on croirait voir une princesse ; à dix pieds elle exhale un parfum plus ou moins odorant, puis lorsqu'elle arrive près de vous vous entendez un froufrou de soie à 15 sous la verge et vous restez tout baba en examinant le déploiement de bijoux et de fard qui s'offre à vos yeux. Au bras, mademoiselle a un large bracelet en or ; au cou, elle porte un collier également en or ; à ses doigts des bagues, au corsage un médaillon, au cou une grosse épinglette, à la ceinture une ravissante petite montre. Et ce visage outrageusement barbouillé de blanc, de noir et de rouge. Ah ! mon Dieu, quelle mise en scène théâtrale et coûteuse ! La poudre de riz, le précieux " bâton de rouge " et les bijoux coûtent joliment cher, allez.

Tant d'amour du luxe et de la bagatelle peuvent servir à expliquer que la vie soit si chère.

Le Blé des Pyramides

La presse française s'amuse fort du fait suivant :

On se rappelle le vif étonnement causé par la découverte de grains de blé qui se trouvaient parmi les débris des momies des tombeaux de Thèbes, en Egypte. Ils furent aperçus un jour par un guide arabe conduisant quelques touristes anglais très riches dans l'antique nécropole. L'indigène, poussant des cris de joie, s'empara des grains et il ne se décida à en céder quelques-uns que lorsque les voyageurs lui en eurent offert un prix assez considérable.

On fit des essais avec ce blé et, au grand étonnement de tout le monde, il germa et poussa.

Depuis lors les Arabes et les Turcs trouvèrent de ce blé antique dans tous les tombeaux abandonnés et dans toutes les pyramides. Au musée du Caire, par exemple, les gardiens en vendent. Et tous les snobs, les parvenus dorés qui traînent leur banalité, leur vanité, leur grossièreté, leur ignorance et leur faste orgueilleux par terre et par mer et qui évaluent la beauté de leurs voyages au nombre de milliers de piastres qu'ils ont coûté, achètent de petites boîtes de ce blé de trois mille ans et, en parfaits imbéciles qu'ils sont, le paient fort cher.

Revenus dans leur pays ils le font semer ; et, chose étonnante, ce blé des Pharaons lève et pousse. Et plus ils en vendent, de ce blé antique, les braves Arabes, plus il y en a. On dirait que les tombeaux des Pharaons sont devenus autant de greniers du temps de Joseph.

Une telle expérience avait éveillé l'attention et les soupçons du protecteur Flinders Petrie, de Londres. Il s'est récemment rendu à Thèbes pour faire une enquête sur place. Sans chercher longtemps, il a trouvé du blé antique à chacune de ses visites.

Les soupçons de M. Flinders Petrie ont grandi. Le professeur a pris des

renseignements chez les marchands de blé des environs. Il n'a pas tardé à constater que les guides indigènes, avant de conduire les visiteurs dans la nécropole, cachaient dans l'une ou l'autre tombe quelques grains.

Le professeur, qui avait déjà préparé un travail sur la germination des céréales du temps des Pharaons, a dû brûler son manuscrit.

Et les bons Turcs et les braves Arabes devront découvrir d'autres souvenirs dans les tombeaux pharaoniques, pour soutirer la forte somme aux badauds.

Un Juif maire de Montréal

A titre documentaire nous tenons à signaler que tout récemment la ville de Montréal en l'absence de M. Martin a été gouvernée par un juif M. l'échevin Blumenthal, promaire.

C'était la première fois qu'un juif régnait sur la métropole de notre province.

Ce n'est pas sans doute la dernière. Le fait vaut la peine d'être signalé.

Les Canadiens français de Montréal doivent maintenant compter avec les Juifs. Et ceux-ci avant longtemps vont déclasser les Anglais.

Les Causeries du Dimanche

Nous venons de recevoir la collection complète des *Causeries du Dimanche* publiées par la Bonne Presse.

Ces causeries forment treize volumes de 250 pages chacun magnifiquement illustrés.

On trouve là un exposé populaire des vérités de la religion.

La Collection treize vol. bro. \$ 3.25
" " " " relié. 5.00

Nous vendons séparément la 12e et la 13e Série. Bro. franco 35c. l'unité, relié " 50c. "

Un petit coup d'œil

Nous invitons nos abonnés à examiner la date d'échéance de leur souscription sur la bande de leur journal.

Il nous est dû en arrérages un très fort montant qu'il nous est absolument nécessaire de prélever si nous voulons attacher les deux bouts de l'année, surtout à la suite des dépenses extraordinaires que tous connaissent.

Nos lecteurs sont aussi priés de prendre note que l'abonnement est payable d'avance.

Avis important

Tous ceux qui nous font remise par chèques pour abonnement ou pour achat de livres sont priés de les faire payables au pair, ou d'ajouter quinze sous.

PRIX SPECIAL

Pour faciliter la propagande de la *Vérité* par nos amis, d'ici à quelque temps, nous accordons un prix spécial de faveur pour les nouveaux abonnés, soit \$1.00 par an.

Cette réduction est accordée pour la première année seulement.

En vente à la " Propagande des Bons Livres "

(Œuvre de Saint Raphaël Archange.)

Bureaux de la " Vérité "

LES FASTES DE L'EGLISE

PAR L. LE LEU

- 1 La Promesse accomplie.
- 2 Rédemption.
- 3 L'Enfant du Tonnerre.
- 4 Le glaive et les clefs.
- 5 La Semence sanglante.
- 6 Les Pieds maudits.
- 7 L'ange du feu.
- 8 La Voix mystérieuse.
- 9 Les Défenseurs du Christ.
- 10 Récits d'un siècle.
- 11 Le Triomphe de la Croix.
- 12 Le Baptême de la France.
- 14 Les Moines.
- 15 La Terre Mérovingienne, et ses Saints.
- 16 L'Île des Saints.
- 17 L'Ermite de Nuchtel.
- 18 Le Retour au bercail.
- 19 Les Images brisées.
- 20 Les Deux Couronnes.
- 21 Le grand Paladin de l'Eglise.
- 22 Loin du Cœur.
- 23 La Couronne brisée.
- 24 Les Rois de la nuit.
- 25 Par la Foi et par le Glaive.
- 26 Pour la liberté.
- 27 Les Fers brisés.
- 28 Dieu le veut.
- 29 La Bure et la Crosse.
- 30 La Lampe Ardente.
- 31 Pour la Croix.
- 32 Face au Glaive.
- 34 La Parole et l'Épée.
- 35 Le dernier Croisé.
- 36 Le douze Pilotee.
- 36x L'Ange de l'Ecole.
- 37 La Vierge de Sienne.

Broché, 40 sous l'unité.

JESUS-CHRIST médité et contemplé tous les jours de l'année. 6 volumes in-18 ornés de filets rouges. Nouvelle édition augmentée : des Prières pour la Confession, la Communion, les visites au Saint-Sacrement, des Litanies du Sacré-Cœur, et de la Sainte Vierge, des Prières pendant la Sainte Messe, et des vêpres du Dimanche.

Relié percaline, titre doré sur le plat tr. jaspée.....franco \$2.25

LE JEUNE APOLOGISTE. Relié 20c. l'unité. \$2.00 la doz. Broché 11c. l'unité. \$1.20 la doz.

LES EVANGILES commentés pour tous les dimanches de l'année. Broché, franco....30c.

Auteurs Choisis

Chaque vol. in-12. Relié demi-basane En librairie 50cts. l'unité.

BOSSUET. *Mélanges*. Un vol. de 358 pages.

DOM GREA. De l'Eglise et de sa divine constitution. Nouvelle Edition deux vol. 240 et 276 pages.

LEON XIII. Encycliques, Lettres apostoliques, Brefs, etc. Texte latin et traduction française en regard, Sept. vol.

S. S. PIE X. Encycliques, Lettres apostoliques, Brefs. Texte latin et traduction française en regard. Quatre vol.

BOSSUET. Œuvres philosophiques. Un vol. de 528 pages.

BOSSUET. Lettres de piété et de direction. Trois vol. de 322 à 380 pages.

Volumes à 30 centins franco

Christophe Colomb par C. d'Hallencourt
Berryer, par Pierre Lemoyne.
Montalembert (Abbé L. Bouthors)
Le général Chanzy, par Jean Laure.
Jean Chouan et la Chouannerie par Michel de R...
Amiral Courbet, (Comte de Lionval.)
O'Connell, par Emile Valeayre

PAILLETTES D'OR. Recueil complet en trois tomes. Edition ordinaire. Ouvrage honoré de la Bénédiction et d'un Bref de Sa Sainteté Pie X. Relié percaline, plaque spéciale \$2.50.

PAILLETTES D'OR. Quinze séries différentes. Chacune de ces 15 séries forme un tout complet. Broché, couverture illustrée, papier fort...\$2.25.

GUIDE des serviteurs de Marie exemple et invocations propres ajoutés à chaque chapitre pour les exercices du Mois de Marie. Relié...30c.

BIBLIOTHEQUE de Souvenirs et Récits militaires. 104 Brochures de 32 pages. Prix \$3 25.

LES NOMS DES SAINTS. Les noms de Baptême. Par le P. Alf. Deschamps franco...25c.

LOUIS HÉBERT et sa famille par l'abbé A. Couillard Després, franco 60 cts.

LE PETIT APOTRE du Sacré-Cœur, par l'abbé S. Febvre. 408 pages : Broché... 25 sous. relié... 40 sous.

La Collection Bleue

La Fresnaie — M. Aigueperre.

Main d'enfant " "

L'Héroïsme au pays des neiges — M. du Canfranc.

Le Fils de Stenio Morelli — Mary Floran.

Une Part de Bonheur — M. de Lamiraudie.

Aventures d'Artiste — M. de Lamiraudie.

La Pupille du Doyen — Maurice Le Beaumont.

Sans Baptême — Jeanne de Lias.

Les Hommes de Proie — Jeanne de Lias.

Le Plan de la Comtesse — M. Maryan.

La Fiancée Boër — Raoul Montis.

La Fortune de M. Maufroy — B. Rorlot.

Le Mystère d'Arzacq — Marie Thierry. Au But " "

La collection 14 vol. \$4.00

La Propagande des Bons Livres
Bureaux de la " Vérité "
près Québec